



Commandement saisie vente

Par **Anso79**, le **22/01/2017** à **13:29**

Bonjour.

Jeudi un homme travaillant pour un huissier vient sonné a ma porte et me remet sans aucune explication un doc commandement de saisie vente pour l'organisme Facet.

En lisant de plus prêt ce document je vois qu'un titre exécutoire a été rendu en mai 2015 bien sur je n'étais pas au courant....

Je téléphone au huissier et demande des explications a la secrétaire notamment quand ce titre m'aurait été signifié??? Celle ci me répond le 20 juillet 2015!!! Je lui demande si elle est sûre de cette date et celle ci me confirme...

Ma question est un titre exécutoire peut il être rendu nul si non signifié??? Si je demande cela c'est que le 20 juillet 2015 je me trouvais a 700km de chez moi aux obsèques de mon papa!!!

J'ai appelé mon avocat qui va faire opposition au jex...

Merci pour votre aide...

Par **amajuris**, le **22/01/2017** à **13:37**

bonjour,

peut-être qu'une personne a-t-elle accepté, à votre place, la signification de l'huissier ou celui-ci a déposé un avis de passage auquel vous n'avez pas donné suite.

avez-vous changé d'adresse ces dernières années ?

salutations

Par **Anso79**, le **22/01/2017** à **13:43**

Bonjour, merci pour votre réponse.

Personne n'a à ma connaissance pris cette signification car personne chez moi et les voisins ne sont pas du genre à signer pour quelqu'un. Et rien dans ma boîte aux lettres ni avis de passage sinon j'aurai recontacté pour éviter que les choses s'enveniment...et je suis à la même adresse depuis 2014.

Par **amajuris**, le **22/01/2017 à 13:50**

L'huissier doit avoir la preuve que ce jugement vous a été signifié le 20 juillet 2015, demandez-lui de vous montrer ce document.

Par **Anso79**, le **22/01/2017 à 13:56**

C'est ce que mon avocat a fait. Et elle a demandé également une copie du titre exécutoire car ce qui est étonnant c'est que ce titre a été rendu par la cour d'appel donc comme dit l'avocat il y a eu un jugement primaire puis quelqu'un a fait appel!! Mais qui?? L'avocat a aussi fait une demande d'opposition au JEX.

Moi ma crainte est que vendredi l'huissier vienne me prendre mes affaires.. toute cette histoire est abracadabrante.. je n'en dors plus.

Par **Anso79**, le **22/01/2017 à 14:36**

Vu que mon avocat a envoyé au huissier un courrier en recommandé avec accusé réception demandant les docs et l'informant

Qu'elle a fait une demande d'opposition au JEX, le huissier peut-il débarquer chez moi à la fin des huit jours pour saisir??? Merci de votre aide.

Par **Anso79**, le **22/01/2017 à 16:05**

Bonjour.

Y a-t-il quelqu'un pour me répondre????

Merci

Par **Anso79**, le **23/01/2017 à 16:35**

Bonjour.

Tout ceci est stressant qui peut m'éclairer? Merci

Par **amajuris**, le **23/01/2017** à **17:04**

il est impossible de vous répondre sur ce que va faire l'huissier.
seul lui peut vous répondre.